



Commune de JULLIÉ

Département du RHÔNE

### ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

#### APPROBATION



#### 3a - Plan d'ensemble

Echelle : 1/5000<sup>e</sup>

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Maire	PLU prescrit le	17 novembre 2008
	PLU arrêté le	18 juin 2012
(Date: 18/06/2012) Pour copie conforme, Le Maire	PLU approuvé le	

- UA** Zone urbaine correspondant au bâti ancien
- UH** Zone urbaine correspondant aux secteurs de hameaux
- UL** Zone urbaine réservée aux équipements collectifs
- 1AU** Zone d'urbanisation à court terme
- A** Zone agricole
- Ah** Secteur de la zone agricole dans lequel l'évolution des constructions existantes est autorisée
- Aa** Secteur de la zone agricole inconstructible pour des raisons paysagères
- N** Zone naturelle
- Nh** Secteur de la zone naturelle dans lequel l'évolution des constructions existantes est autorisée
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- RISQUES NATURELS**
- Secteurs soumis à aléas géologiques (Zone type 1)
- Secteurs soumis à aléas géologiques (Zone type 2)
- Zone inondable localisée selon les connaissances locales